

L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

L'innovation sociale pour organiser la rencontre entre le territoire et les réseaux d'acteurs

Travail réalisé par Camille Jonchères, stagiaire Master 2 Gestion Territoriale du Développement Durable, Université Bordeaux Montaigne

Encadré par Raphaël Chanellière, chargé de mission Approches territoriales énergie-climat.

Année 2016 (mars à août)



Synthèse des résultats

Remerciement

Je tiens à remercier chaudement les personnes qui m'ont accordé de leur temps, qui m'ont raconté leurs expériences, fait part de leurs analyses. Ce travail aurait été froid sans eux et ce stage moins vivant.

I. Introduction

L'ADEME accompagne les territoires et conseille les acteurs dans la réalisation de leur Transition Ecologique et Energétique (TEE). Expert dans le déploiement des technologies matures, l'ADEME s'intéresse également au champ des changements de comportements afin de généraliser les bonnes pratiques énergétiques et mobiliser largement (Contrat Objectif Performance, 2016-2019).

Ce travail cherche à mieux connaître les freins et leviers des acteurs engagés de deux territoires à énergie positive « tests » : le Syndicat mixte Interterritorial du Pays du Haut Entre-deux-Mers (SIPHEM) et le Conseil de Développement du Pays Basque (CDPB). La finalité de cette étude est de permettre à l'ADEME de mieux cibler ses messages et mener des actions pertinentes pour accélérer la TEE dans les territoires.

La question au centre de la commande de l'ADEME est : Quels sont les freins et les leviers à l'engagement des acteurs dans la transition énergétique ? Ce questionnement est engendré par différents signaux captés par les chargés de missions ADEME d'une part et stimulé par un contexte général propice d'autre part.

A. Constat du terrain

1. Acceptabilité sociale

Les projets énergétiques décidés par les collectivités territoriales sont confrontés à des réactions parfois défavorables d'acteurs qui peuvent les freiner ou les faire avorter. Par exemple des réactions des mouvements (en réseau) des ZAD (Zone à défendre), Nimby (not in my backyard – pas dans mon jardin) ou Niaby (not in anyone's backyard – ni dans mon jardin ni dans le jardin de quiconque) ou des oppositions d'acteurs locaux (territoriaux) aux projets de leurs communes ou communautés de communes.

Cette tension dans le dialogue environnemental (et dans l'aménagement du territoire de manière plus générale) ouvre le champ de l'acceptabilité sociale entendue comme «le résultat d'un processus par lequel les parties concernées construisent ensemble les conditions minimales à mettre en place, pour qu'un projet, programme ou politique s'intègre harmonieusement, et à un moment donné, dans son milieu naturel et humain »¹.

¹CARON-MALENFANT J., CONRAUD T., *Guide pratique de l'acceptabilité sociale: pistes de réflexion et d'actions*. Montréal, D.P.R.M. Éditions, 2009

Sur le sujet : ADEME (juin 2011). La concertation en environnement : éclairage des sciences humaines et repères pratiques. [PDF]

2. Manque de porteurs engagés

Malgré le « potentiel » énergétique d'un territoire et les moyens financiers alloués, il arrive que peu de projets s'y développent, tardent à se réaliser ou sont abandonnés par manque de porteurs engagés. Le responsable de projets au CLER (Comité de Liaison pour les énergies renouvelables) Yannick Régnier qui anime le réseau pour la transition énergétique (Territoires 100% énergie positive) évoque le cas du territoire Biovallée (26) : « Dès lors qu'il y a une manne financière, les acteurs s'en saisissent, mais sans être toujours en mesure de passer à l'action, faute, notamment d'ingénierie ou de vision globale. Dix ans après, force est de constater que tous les projets annoncés n'ont pas été lancés et, parmi ceux qui l'ont été, beaucoup restent à finaliser. »²

3. Difficile mobilisation de la société civile

Les injonctions politiques à la participation des citoyens, à la mobilisation de la société civile et l'accompagnement des initiatives locales restent souvent lettre morte. Sur le terrain, les chargés de missions de l'ADEME expérimentent ce décalage : « Souvent ça commence par de la co-construction pour terminer au mieux avec de la sensibilisation, de la communication. »

B. Contexte général

Ce questionnement est stimulé par la réussite d'une initiative locale : celui des territoires à énergie positive ou TEPOS. Cette dernière émane de l'engagement d'élus locaux de baisser leurs consommations d'énergie et de produire des énergies renouvelables dont les retombées économiques sont réinvesties dans le développement de leurs territoires ruraux. Le CLER a travaillé à traduire cette volonté en ambition commune et ainsi faire des émules auprès d'autres territoires. Le concept TEPOS sera ensuite repris par des appels à projets régionaux. Puis à l'échelle nationale avec l'appel à projet « 500 Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) lancé en décembre 2014 par le Ministère de l'Écologie.

Ce programme TEPCV marque la volonté ministérielle de massifier la TEE. En février 2015, 212 territoires sont lauréats et représentent 43% de l'ensemble de la population française d'après l'institut européen de la recherche sur l'énergie. En juillet 2016, ils sont 400 territoires à être TEPCV, TZDZG (Zéro Déchets Zéro Gaspillage) ou villes respirables.

Chiffres clés : MEEM (juillet 2016). La loi de transition énergétique pour la croissance verte : un an après. [PDF]

Il y a 6 axes à ce programme, c'est le sixième qui concerne plus particulièrement notre sujet, celui de « l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale ». Il ne constituait pas une priorité pour les 212 premiers territoires lauréats,

² <http://evd-ppr.cie.edf.fr/atelierenergieetterritoires/le-cler-un-reseau-pour-la-transition-energetique>

puisqu'il ne concernait que 12% des actions et concentrait 3.5% du total des montants TEPCV. Les actions visant à élaborer un « dispositif global d'animation territorial » ne sont que 21 pour 212 territoires lauréats.

Peu de temps après le lancement TEPCV et profitant de la dynamique de la COP 21 (décembre 2015) c'est la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) qui est promulguée en août 2015. Elle fixe les ambitions et la stratégie de la France en matière de transition énergétique en ouvrant, entre autres, le financement participatif des projets aux collectivités et citoyens. L'engagement des acteurs devient ainsi un enjeu tactique pour la mise en œuvre et l'« accélération » de la transition énergétique.

Ces différents éléments mettent en avant le caractère socio-technique de la transition énergétique : l'interaction étroite entre les technologies et la société qui les produit (Akrich, 1989). Or cette « société » est loin d'être un bloc monolithique, la transition énergétique s'exerce à l'instar du changement climatique et entraîne des réactions protéiformes qui se construisent, se structurent et agissent.

Au sein de la société civile des initiatives adhèrent, favorisent et diffusent les préceptes de la TEE. Elles sont donc autant de moteurs qui pourraient être valorisés. Or, comment un territoire désirant *faire sa transition* pourrait-il profiter de ces initiatives, voire les susciter ?

Nous pouvons schématiser la situation comme deux « mondes » qui ne disposent pas ou peu de passerelles pour communiquer, échanger, partager et pour cause, ces deux mondes ont une appropriation territoriale radicalement différente qui fait écho à un débat classique en géographie : celui du Territoire et du Réseau.

C. Conceptualisation

1. Territoire et Réseau

Souvent il s'agit d'appliquer une politique énergétique *sur* un territoire. Il est alors entendu comme un espace « contrôlé-borné » correspondant à la logique de l'Etat avec son exhaustivité interne et ses frontières externes (Lussault, 2013) qui pousse à chercher la bonne échelle, la maille pertinente pour l'action publique (Tesson, 2014). Cela engendre la figure type d'une collectivité qui, comme la plupart des institutions, a une organisation verticale, hiérarchisée, souvent cloisonnée avec une action qui est menée localement par une dynamique plutôt descendante.

Au niveau de l'individu, un processus est à l'œuvre depuis l'avènement de l'ère industrielle : individualisation. C'est une conséquence de la complexité croissante de la division du travail qui entraîne une différenciation des individus (Durkheim, 1893). Chacun est alors plus autonome vis-à-vis de ses appartenances sociales.

Cette disposition stimule une certaine réflexivité (Giddens, 1994) entendue comme la révision du présent à la lumière d'informations nouvelles. Démarche accrue et légitimée par la désignation de la période actuelle comme celle de la transition énergétique où l'idée que les anciens choix de développement doivent être révisés et que les options énergétiques passées ne sont plus celles de l'avenir, au moins dans leur volume.

Cette gymnastique cognitive entraîne un accroissement de la capacité d'agir parce qu'elle remet en cause les pratiques habituelles. Ce phénomène, appelé aussi

empowerment, est désigné comme la base des initiatives citoyennes (Bacqué, Biewener, 2012). Enfin, la diffusion de nouveaux médias, l'accroissement de la mobilité...achèvent de redéployer les solidarités (Tesson, 2014) par les liens créés entre individus. Ces liens forment des espaces « de plein exercice » concurrents ou complémentaires des territoires mais en tous les cas comparables (Lussault, 2013), c'est-à-dire agissant et mobilisables. Bien qu'ils puissent être éphémères, interconnectés et immatériels, à l'instar des interactions et relations qui existent entre les individus. Martina Low (2015) parle d'ailleurs d'espaces relationnels. Nous pouvons citer le mouvement citoyen Alternatiba, la cartographie des Utopies Concrètes ou encore la plateforme Semeoz. C'est la figure du Réseau qui est opérante pour la compréhension de ces espaces.

Le modèle précédent évoque la verticalité des hiérarchies, ce dernier produit de l'horizontalité favorable à une dynamique plutôt ascendante et réciproque des échanges (Castells, 1998).

Il serait contre-productif d'opposer ces deux modèles ou de vouloir substituer l'un à l'autre. L'enjeu est plutôt de les articuler de manière à ce qu'ils expriment toute leur potentialité.

La *transition* ne serait alors pas qu'un passage linéaire d'un modèle énergétique à un autre, mais l'organisation et l'accompagnement de la rencontre entre le Territoire et le Réseau.

2. L'engagement dans la TEE: une relation entre individu et collectif

L'« engagement » recouvre une variété de sens et peut être très variable d'un acteur à l'autre. Pour le sociologue Howard Becker (1970) l'engagement s'exprime dans la construction par l'acteur d'une trajectoire d'activités cohérentes : il choisit entre divers parcours possibles, tous autant praticables, celui le plus à même de servir ses buts.

La TEE peut être lu comme l'adhésion à un ensemble de préférences collectives (Boudon, Bourricaud, 1982) qui conduit à l'adoption et au développement d'un modèle plutôt qu'un autre. Ces préférences sont autant de valeurs qui guident l'action (sobriété, solidarité...).

Une personne qui est habituée à se fournir en légumes dans une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) participe à la TEE comme une personne prenant son vélo tous les jours. Il peut y avoir une myriade de raisons pour lesquelles ces deux personnes agissent ainsi. Toujours est-il que le témoignage de la directrice du réseau Inter-AMAP du Pays Basque nous révèle l'efficacité des passerelles qui peuvent être faites entre les activités qui composent la TEE : « Nous nous sommes rapprochés de l'association Mobil 'doux et à présent plusieurs de leurs membres sont Amapiens et plusieurs des nôtres participent à leurs événements, font plus de vélo ».

Notre sujet revient ainsi à demander : Comment un individu peut être amené à adopter un ensemble de préférences collectives ? Comment TEE peut se traduire en valeurs sociales ? Beaucoup de réponses sont possibles. Nous choisissons celle de l'action collective (Crozier, Friedberg, 1977) combinée à l'approche d'une communauté de l'énergie (Yalçın Riollet, Garabuau-Moussaoui, 2015) que nous allons intégrer au cadre du programme TEPCV.

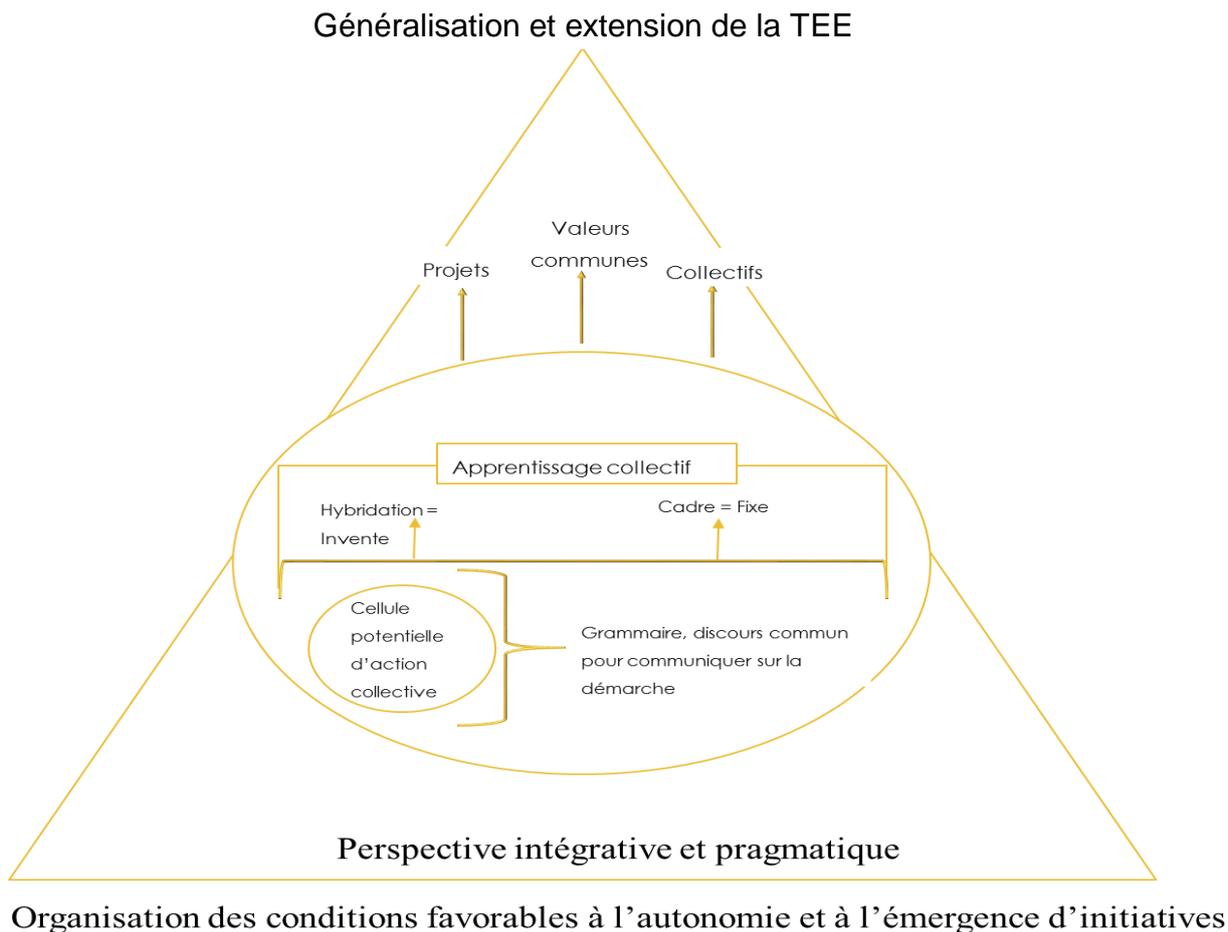
Nous pouvons imaginer le programme TEPCV comme la rencontre conjoncturelle d'acteurs hétérogènes pouvant devenir une communauté en ce qu'ils cherchent en commun des solutions pratiques à une problématique partagée, comme le développement local par l'autonomie énergétique territoriale (Ibid., 2015). Ce projet recèle un potentiel d'action collective, entendue comme une action concertée de groupe cherchant à faire triompher des fins partagées (Fillieule, Pechu, 1993). Pour que cette rencontre valorise son potentiel et ainsi participe à la généralisation de la TEE, il faut d'une part qu'elle construise une grammaire, un discours commun (pour notamment communiquer sur sa démarche) et, d'autre part, qu'un processus de création collective soit initié. Ce dernier donne lieu à la confrontation des points de vue, leur mélange (hybridation (Latour, 1991)) puis au cadrage et la fixation des décisions (Goffman 1991). Autrement dit, il s'agit d'inventer et de fixer les nouvelles manières de faire et de penser, donc de jouer le jeu social (Crozier, Friedberg, 1977).

Ce travail stimule un apprentissage collectif où les membres vont acquérir et développer des compétences (Ibid., 1977) relationnelles, organisationnelles et techniques. Au-delà de la rencontre conjoncturelle d'acteurs divers, c'est une communauté qui pourrait prendre forme et formuler des valeurs communes, construire des projets et se mobiliser en collectifs. L'enjeu serait de l'organiser au sein d'une perspective pragmatique et intégrative.

Enfin, pour assurer une dynamique pérenne il est nécessaire de travailler un terreau propice à l'émergence des initiatives et favorable à l'autonomie des acteurs (Ibid., 1977) qui dépassera le cercle d'acteurs concernés par le programme TEPCV. Cela revient à construire une capacité d'action collective territoriale (Yalçin Riollet, Garabuau-Moussaoui, 2015) basée sur l'habitude de travailler ensemble, le sentiment d'identité et d'intérêts communs : « On arrive toujours à trouver une solution technique. Le problème c'est la solution de quoi on veut trouver ? Ça ne se réfléchit et même réussit que collectivement. C'est pour ça que les exercices animés par le conseil de développement, TEPCV, etc... ces réflexions collectives sont importantes mais elles sont importantes pas seulement au moment où on doit les élaborer. Mais ce doit être une forme de fonctionnement permanent. Et pas seulement à des moments stratégiques où l'on quitte une autoroute pour une autre. C'est du local, c'est du décentralisé, c'est du collectif. » Membre CDPB

L'engagement des acteurs se construit dans une trajectoire d'activités cohérentes qu'il y a tout intérêt à diriger dans une perspective de destinée territoriale commune. L'adhésion aux préférences collectives qui composent la TEE se fait par l'organisation d'un apprentissage collectif qui peut être la matrice de la rencontre entre territoire et les réseaux d'acteurs : un incubateur d'initiatives de la société civile.

Figure 1 : Action collective pour une communauté de l'énergie



3. Problématique

Ainsi notre problématique en deux temps est la suivante : Comment articuler politiques territoriales de TEE avec les réseaux d'acteurs de la société civile ? Ou comment travailler le lien entre individu et collectif pour engager les acteurs dans la TEE ?

D. Hypothèses

Pour répondre à cette problématique nous avons émis plusieurs hypothèses : La première, liée à la « mission Territoire », pose que la collectivité doit revoir son rôle, son organisation et ses modes d'action publique pour répondre aux enjeux liés à l'objet énergie.

Ces enjeux sont : la réappropriation des questions d'énergie par l'ensemble des citoyens, élus et acteurs socio-économiques ; la mise en œuvre d'actions concrètes de réduction des consommations d'énergies et de production d'énergies renouvelables ; et l'interpellation des pouvoirs centraux (européen, national), comme locaux pour la mise en œuvre de conditions favorables à la transition énergétique (CLER, 2013).

La seconde mission est d'analyser le rôle de l'ADEME car elle entre elle-même dans un jeu d'interactions où elle exerce sa propre influence. L'hypothèse faite est que cette Agence a une position stratégique pour jouer un rôle clé dans l'engagement des acteurs.

Enfin, la troisième est transversale et permet de démontrer que la combinaison la plus performante pour engendrer l'engagement des acteurs dans la TEE est l'alliance d'une approche ingénieriale ou techno-logique avec une approche sociologique, géographique, plus largement : sciences humaines.

Voir sur le sujet : ADEME (2016) Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité: L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir.

E. Méthodologie

Pour recueillir les données, savoirs des acteurs du SIPHEM (33) et du Conseil de développement (64) nous avons choisi d'utiliser trois outils classiques de la « boîte sociologique ». Le premier est celui de l'entretien semi-directif. Nous l'avons utilisé pour rencontrer les 10 personnes considérées comme ressources pour les deux partenaires.

Ensuite, nous avons construit un questionnaire commun dont la vocation était de recueillir les expériences et les analyses du « noyau dur » des acteurs engagés des deux territoires d'étude. C'était un questionnaire de 43 questions, dont 18 questions ouvertes c'est-à-dire qui ne donnaient pas de modalités de réponse, seulement un champ libre d'expression.

Le troisième outil employé est le focus groupe ou groupe restreint d'échanges. Nous en avons mené un par territoire. L'objectif était de faire réagir les participants sur quelques résultats du questionnaire et de poursuivre sur un partage d'expériences.

Ces trois outils ont été structurés autour de 3 axes thématiques : la définition de la transition énergétique, les expériences et l'analyse des freins et des leviers à l'engagement et le rôle actuel et futur du SIPHEM et du CDPB.

Enfin, nous avons adopté la posture de l'observation participante lors de 10 missions sur le terrain.

II. Synthèse des résultats

A. Organisation du SIPHEM et du CDPB

1. Le SIPHEM

Le SIPHEM (33) se situe dans l'Entre-Deux Mers, son siège est à la Réole. C'est une entité politique qui s'est dotée d'une équipe technique : la Maison de l'Habitat et de l'Énergie.

Les principales compétences du SIPHEM sont la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, du logement et de l'énergie pour le compte des communautés de communes, la maîtrise des consommations énergétiques dans tous les logements et bâtiments ainsi que le développement des énergies renouvelables. La Maison de

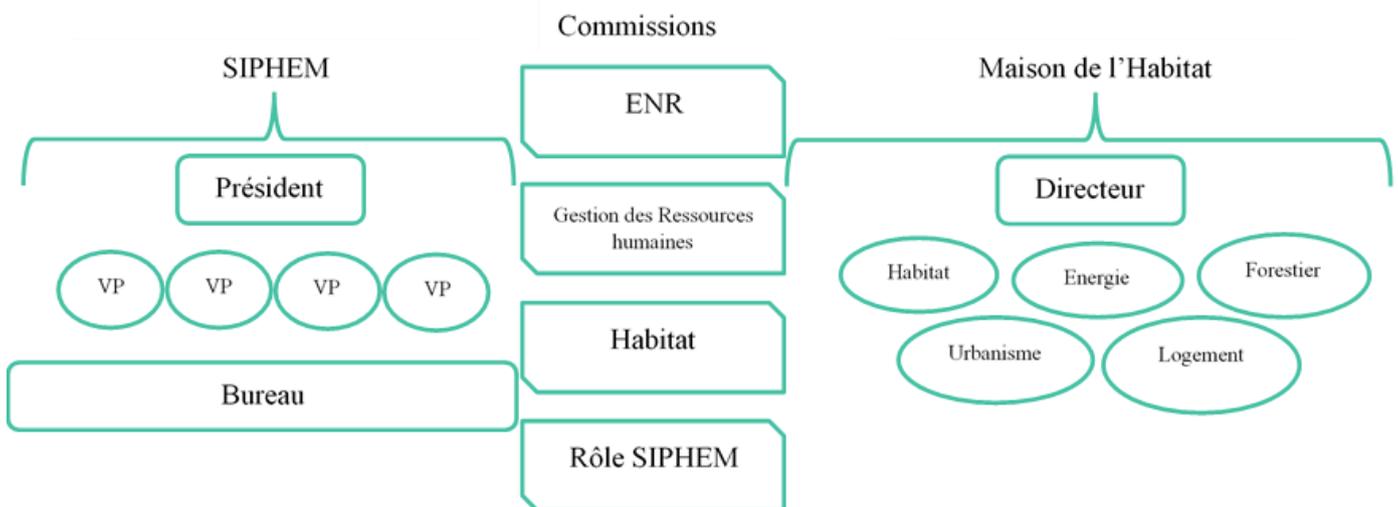
l'Habitat et de l'Énergie est composée de 4 services : l'énergie, la gestion de la ressource forestière et l'observatoire de la demande locative.

Le SIPHEM est composé de 4 communautés de communes : Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, Communauté de Communes des Coteaux Macariens, Communauté de Communes du Sauveterrois, Communauté de Communes du Targonnais.

Le SIPHEM est un territoire d'excellence de la TEE. C'est un précurseur d'innovations techniques. Il a en effet lancé en 2003 les premières opérations programmées d'amélioration de l'habitat animées en régie, une opération pilote en France. Ce fut également l'un des premiers à faire la demande de certificats d'économie d'énergie (CEE) par l'ouverture d'un compte EMMY pour la valorisation des CEE en 2006. En 2008, il met en service les deux premiers réseaux de chaleur ruraux en Gironde. Et en 2014, il lance une OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) de transition énergétique pour lequel il sera à nouveau repéré comme porteur d'une opération pilote.

Le SIPHEM suit un schéma que l'on peut retrouver dans des collectivités territoriales. C'est une organisation hiérarchisée où la décision est discutée par un cercle restreint, avant validation par l'ensemble des élus représentatifs des communes membres, le Conseil Syndical. Un fonctionnement qui a été récemment assoupli par la création de commissions pour aider à la décision composées d'élus cooptés « en fonction de ce qui les intéresse ». Celles-ci sont au nombre de quatre et animées par les 4 vice-présidents de communautés de communes.

Figure 2 : Organisation du SIPHEM



2. Le Conseil de Développement du Pays Basque (CDPB)

Un conseil de développement est une structure qui a pour vocation de représenter la société civile et d'être une instance de démocratie participative. Il se compose d'assemblées constituées de membres bénévoles issus de la société civile, leur fonctionnement est très divers d'une structure à l'autre. Ils sont à l'interface entre les

responsables du territoire, des communautés urbaines, d'agglomérations et ses habitants. La finalité est d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales, d'être des instances de consultation et forces de propositions sur leurs orientations majeures. Les Conseils de Développement engagent leurs travaux sur saisine de la collectivité territoriale ou par auto saisine. La Coordination Nationale des Conseils de Développement a été créé en 2003 pour animer le réseau.

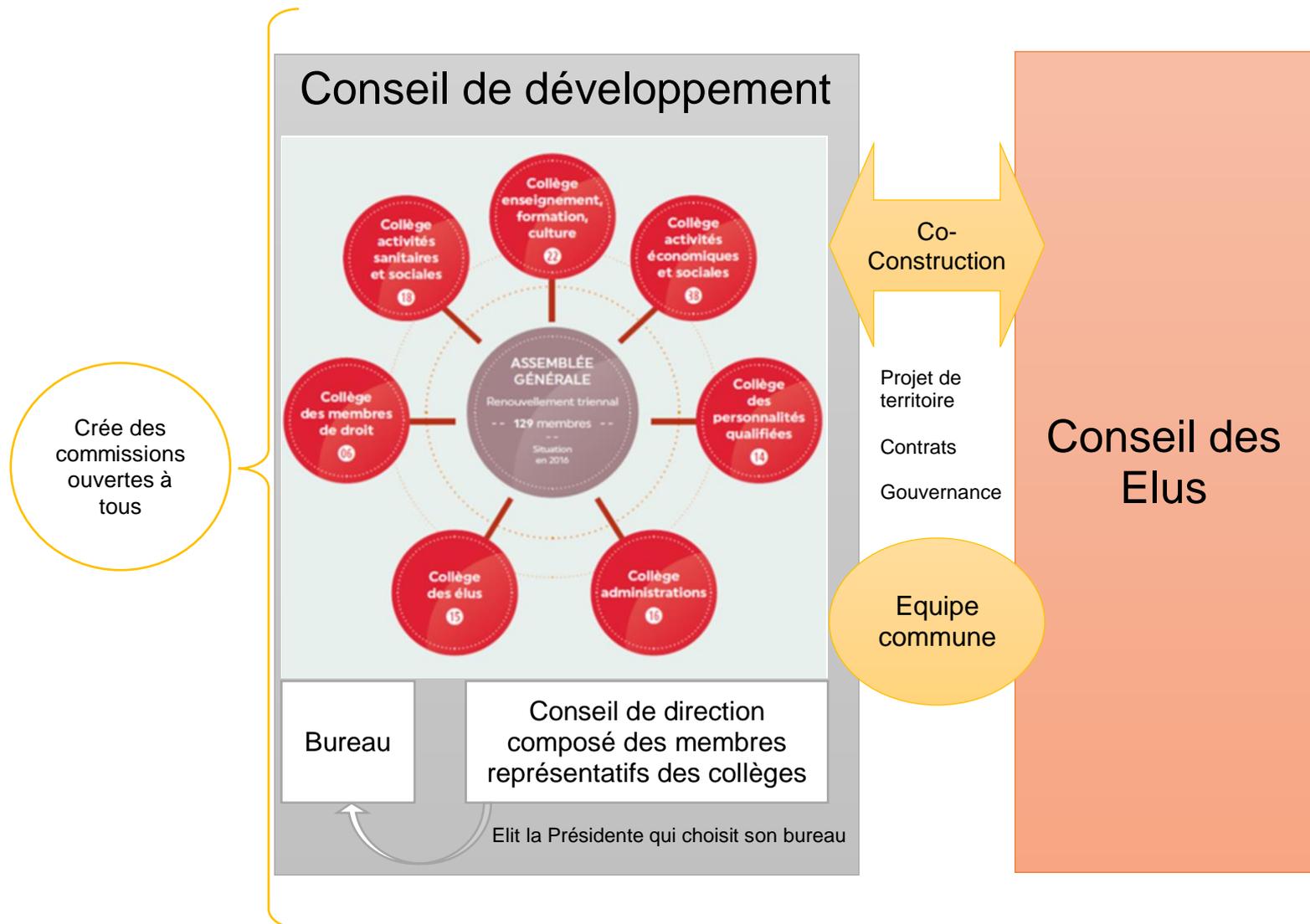
Au Pays Basque, le CDPB joue un rôle fondamental. En effet, le Pays Basque base sa gouvernance sur deux associations, le Conseil des élus (CEPB) et le Conseil de développement. Le CDPB est saisi ou s'autosaisit des enjeux de développement stratégique, mobilise de l'expertise et de l'expérience auprès de la société civile pour produire des Avis. Les Avis sont présentés au Conseil des Elus qui s'appuie sur ces propositions pour mobiliser les collectivités publiques. « On avance comme ça, main dans la main, puisque le CDPB siège au CEPB et inversement, nous sommes le seul Conseil de développement en France qui possède un collège d'élus. » Présidente du CDPB

Le CDPB est dirigé par un directeur qui travaille conjointement avec le directeur du CEPB. Une équipe technique commune aux deux associations anime les travaux. La société civile est représentée à travers 129 membres et 7 collèges (voir schéma ci-après). Chaque collège participe au prorata de ses membres au Conseil de direction : l'instance de décision. Il est à noter que le Président du Conseil de développement est choisi au sein du groupe des acteurs socio-professionnels et associatifs.

L'engagement du Pays Basque dans la transition écologique et énergétique est le résultat des réflexions menées dans le cadre de l'actualisation du projet de territoire Pays Basque 2020 établi en 2014 en concertation avec les acteurs socio-professionnels et les élus du territoire. Cette démarche, organisée par le Conseil de Développement, a donné lieu à 4 mois de concertation, 750 participants, 30 réunions sur 10 thématiques. En particulier, un atelier a été consacré à la «transition écologique et énergétique» pour partager les constats, cerner les enjeux de la transition énergétique et écologique et formuler des pistes d'actions. Ce premier travail, partagé avec les services de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, a été intégré au Contrat territorial 2015-2020 avec un axe dédié à la transition écologique et énergétique.

En juillet 2015, le Pays Basque a été labellisé TEPCV par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie suite aux candidatures du Conseil des Elus du Pays Basque et de la Communauté de Communes de Garazi Baigorri et de la Communauté de Communes Soule-Xiberoa. Ces trois candidatures ont été regroupées en une pour le Pays Basque. Le Conseil des Elus du Pays Basque était déjà porteur de la démarche agenda 21, Plan Climat Energie Territorial et en charge de l'animation Climat-énergie. La communauté de commune de Garazi Baigorri, avait déjà engagé une démarche TEPOS. Et la communauté de communes de Soule-Xiberoa avait engagé des démarches d'ENR.

Figure 3 : Organisation du conseil de développement du Pays Basque



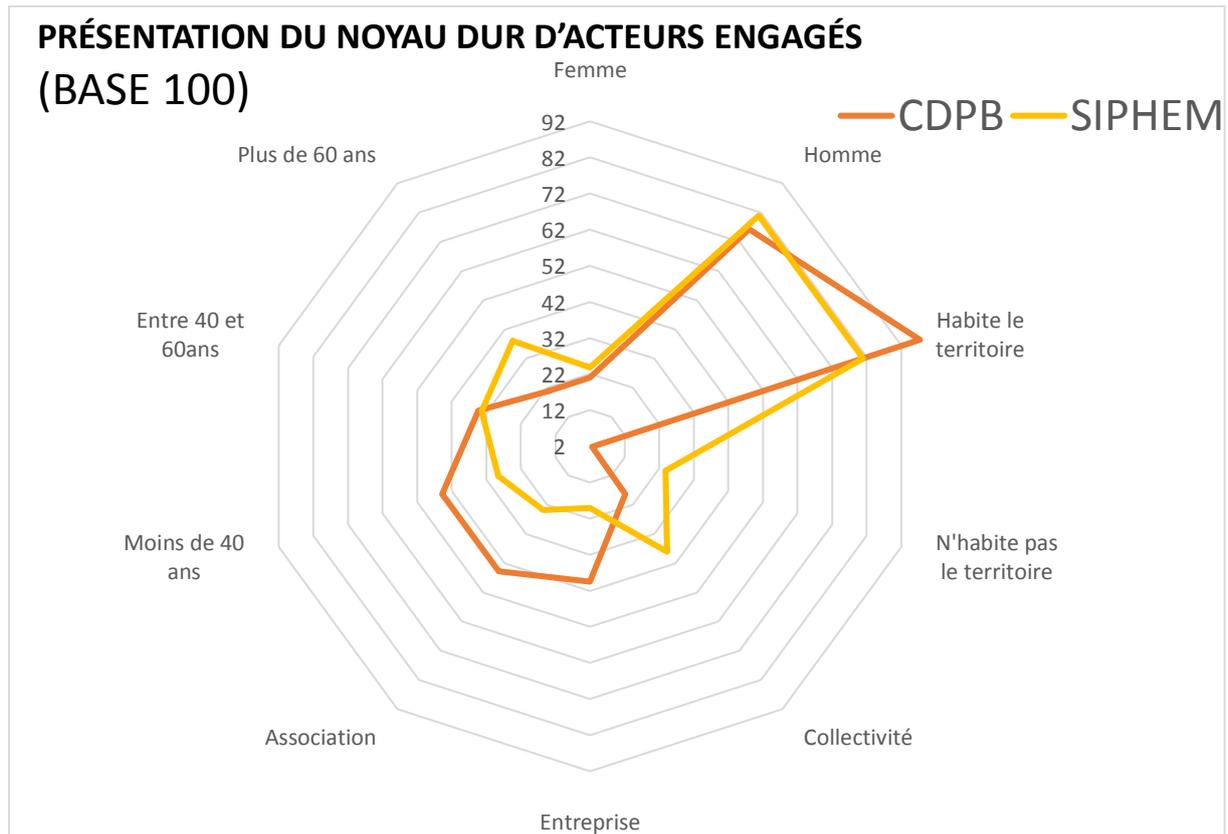
B. Caractéristiques du noyau dur d'acteurs engagés des territoires partenaires

La figure en radar ci-dessous représente le profil des 21 acteurs engagés du SIPHEM qui ont répondu au questionnaire et les 38 du CDPB, sur une base 100. Elle laisse apparaître deux similitudes : les répondants sont pour une écrasante majorité des hommes et ils habitent le territoire. Ce qui met en évidence un fort ancrage territorial des deux structures.

Puis deux différences : les acteurs du SIPHEM travaillent en majorité dans une collectivité territoriale, au CDPB les profils se partagent entre les associations et les entreprises. Quant à l'âge des répondants, le pic est dirigé vers les moins de 40 ans pour le CDPB et vers les plus de 60 ans pour le SIPHEM.

Il y a une certaine complémentarité dans ces deux profils. Si l'on considère le SIPHEM comme représentant d'une collectivité et le CDPB comme celui de la société civile, cela fait ressortir tout l'intérêt d'une coopération pour toucher un groupe d'acteurs plus large et diversifié où le territoire serait une base commune pour l'engagement.

Figure 4 : Profils des répondants, base 100



C. TEE : les enjeux d'une définition

Le SIPHEM et le CDPB ont une approche différente de la TEE qui est saisissable par la palette des définitions exprimées par leurs acteurs. Ce n'est donc pas une donnée « objective » qui relèverait uniquement du défi technique. Mais bien une formule³ et un objet socio-technique fruit d'un contexte social, d'une histoire, culture, etc...

1. Le SIPHEM : une définition pragmatique

Les acteurs du SIPHEM évoquent la Transition Énergétique par les objectifs d'autosuffisance, de production et de consommation énergétique, souvent combinés aux outils et techniques qui devront être mis en place: « La volonté de doter un territoire des outils et des méthodes permettant d'être à terme auto-suffisant en termes de consommations d'énergie nécessaire à son existence » Membre du SIPHEM. C'est une vision pragmatique qui fait écho au rôle même du SIPHEM défini à plusieurs reprises dans les entretiens comme « un outil thématique performant »: il s'agit de faire autrement.

³ KRIEG-PLANQUE A., La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. Langage et Société, 2010/4 n° 134

Le nuage de mots ci-dessous représente les 3 mots clés choisis pour définir la TEE par les 21 répondants du SIPHEM. La taille des mots est proportionnelle au nombre d'occurrences. Le premier qui ressort (5 fois) est celui de l' « économie » que l'on peut entendre dans le sens d'économies financières et opportunité de développement local: « C'est un levier de développement économique important, l'expérience du SIPHEM nous le prouve quotidiennement, puisque les 500 000 euros que nous avons obtenus pour le TEPCV 1 ont généré une activité sur le territoire qui se monte à 2,7 millions. » Selon un membre du SIPHEM. Mais aussi au sens économie d'une ressource comme cela a été mis en avant lors du focus groupe : « L'économie, c'est la science de l'allocation des ressources à un besoin, par essence les ressources sont limitées alors qu'un besoin ne l'est pas ».

Figure 5 : Définition de la TEE par les acteurs du SIPHEM



2. Le CDPB : une définition systémique

Le CDPB exprime une vision systémique et transversale à l'instar de son projet. Le nuage de mots formé par les répondants du Pays Basque met en avant le mot « sobriété » avec 18 occurrences, un mot qui a trouvé une résonance ces dernières années. Nous pouvons distinguer deux approches de la sobriété avec les réponses ouvertes : l'une « énergétique » et l'autre dite « heureuse ».

Lorsqu'il est question de sobriété énergétique : « C'est un ensemble d'actions et de mesures permettant une société sobre en énergie et en consommation de ressources en matières premières notamment fossiles et nucléaires, le but étant de réduire son impact environnemental au maximum » Selon une association locale du Pays Basque. C'est un message qui est, entre autres, diffusé depuis 2003 par l'association Négawatt. Lors du focus groupe un des participants a mis en lumière que les mots « sobriété-efficacité-renouvelable » étaient ceux prônés par l'association. La « sobriété énergétique » est un des trois piliers de leur démarche qui vise à « interroger nos besoins puis agir à travers les comportements individuels et l'organisation collective sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles » (Négawatt, 2003).

Figure 6: Définition de la TEE par les acteurs du CDPB



Dans une deuxième approche, la sobriété est une qualité qui fait écho à un certain mode de vie : « C'est avant tout une transition comportementale et sociétale : réfléchir comment être plus sobre dans toutes ses activités au quotidien (transport, maison, travail, loisirs, consommation, alimentation) Quel que soit mon acte, comment je peux limiter les consommations d'énergie? » Selon une consultante indépendante du territoire. Cette approche comportementale et philosophique est à rapprocher de la « simplicité volontaire » ou « sobriété heureuse » qui s'inscrit depuis le XXème siècle dans l'opposition à la société de consommation en prônant la décroissance et le développement de l'épanouissement personnel. Pierre Rabhi, (2010) agroécologiste et écrivain, a participé à médiatiser le concept notamment par le mouvement des Colibris qu'il crée en 2007. Cette association place le changement personnel comme moteur de la construction d'une société écologique et humaine. La majorité des commentaires laissent transparaître l'une ou l'autre des approches et mettent ainsi l'accent sur l'aspect comportemental et réflexif de la TEE.

D. Freins : Une lecture partielle et les difficultés du changement

71,4 % du noyau dur d'acteurs du SIPHEM et 65.8% du CDPB disent avoir été freinés dans leur engagement. Le manque de temps, de lisibilité des acteurs, la lourdeur administrative et la complexité du cadre législatif sont des freins partagés par les deux territoires.

1. Le SIPHEM

Les freins à l'engagement des acteurs font quasiment l'unanimité pour les répondants du SIPHEM, ce qui explique que le nuage fasse ressortir plusieurs mots. Nous pouvons résumer ces derniers à un manque de temps et de financements puis dans un deuxième plan un manque de lisibilité des acteurs et une certaine lourdeur, inertie administrative : « Pour s'engager dans un développement durable, encore faut-il avoir un cadre législatif durable ! » Selon une entreprise du SIPHEM

Figure 7: Nuage de mots, les freins selon les acteurs du SIPHEM



Cependant, lors des entretiens avec des membres du SIPHEM, le récit des projets abandonnés exprime d'autres types de freins. Comme l'importance de la légitimité pour la structure porteuse du projet aux yeux des acteurs du territoire. Par exemple, la légitimité du SIPHEM peut être affectée par les controverses liées à son fonctionnement en régie (comme cela a été évoqué en entretien).

Un autre frein s'est dégagé, celui de la difficile mobilisation de leurs acteurs sur la base seule des valeurs de la TEE : « La TEE ce n'est pas leur problème tant que le baril de pétrole, n'aura pas atteint 250 dollars, tant qu'ils n'y seront pas confronté » Selon un membre du SIPHEM.

2. Le CDPB

Pour les répondants du CDPB, la transition énergétique écologique est rattachée aux problématiques du changement qui **constitue un problème, non pas tant parce qu'il serait nécessaire ou difficile, que parce qu'il n'est pas naturel** (Crozier, Friedberg, 1997). Changer les habitudes relève d'après les commentaires, de la capacité de chacun à comprendre, appréhender et adopter le changement.

Deux freins se dégagent :

L'inertie d'une pratique institutionnalisée « Offre de transports inadaptée, tant à l'intérieur du Pays Basque, que dans les liaisons TER (exemple : bus TER St-Palais-Dax à un tarif prohibitif quand on veut prendre le train à Dax, qui nous fait préférer la voiture) » Selon une association locale du Pays Basque.

Et la pression de la norme, exprimée par cet entrepreneur « Trop de contraintes au changement des habitudes (les gens n'aiment pas changer d'habitudes) » qui engendre des craintes, la « peur d'évoluer vers un modèle différent, du "qu'en dira-t-on", pression du milieu (famille, voisins...) il faut guérir les têtes avant de penser changer les pratiques... »

Les contraintes matérielles qui empêchent des acteurs pourtant convaincus de traduire leur engagement dans leur quotidien **conditionnent le changement à la transformation des structures (de transport dans l'exemple). Or, ces dernières produisent des pratiques sociales habituelles ou routines** (Gidden cité par Low,

2015) qui les reproduisent durablement : c'est l'exemple de l'habitude automobile. C'est pourquoi, dévier individuellement de cette pratique institutionnalisée revient à agir en dehors de la norme (Becker, 1985). Ce qui entraîne un ensemble de freins exprimés dans les commentaires par une « peur du changement » et est perceptible au niveau individuel par un sentiment d'isolement « quand la fatigue est là » de découragement, voire de « frustration d'être trop peu nombreux ».

C'est aussi un problème de formation de certains corps de métiers : « Insuffisamment imprégnés de la transition écologique » où par exemple les « les architectes et maîtres d'œuvre sont très frileux et parfois incompetents ». Il a été également pointé l'inefficacité d'un discours moralisateur « trop écologiste », ou d'une « démarche trop conceptuelle sans actions concrètes compréhensibles et visibles par tous » Selon un entrepreneur du Pays Basque.

Figure 8: Nuage de mots, les freins selon les acteurs du CDPB



E. Leviers : « donner à voir » et « donner à faire ».

Pour le SIPHEM, le temps est une variable déterminante pour l'engagement des acteurs car il est présenté à la fois comme un levier et un frein. Les répondants voient dans l'information le moyen d'intéresser la population et la meilleure façon de convaincre est de « donner à voir » des projets, des réalisations concrètes. C'est une dynamique plutôt descendante.

Pour le CDPB, l'engagement est une démarche individuelle et collective qui doit être accompagnée et stimulée par une participation active à des défis communs. Il faut travailler une prise de conscience par une pédagogie ciblée, tout en évitant la culpabilisation. Il faut également partager une vision commune et vouloir aller dans la même direction. C'est une dynamique plutôt

postures nécessaires. Pour finir, elle réaffirme le besoin d'arriver à une vision commune et met en avant qu'un nombre croissant de municipalités dont les initiatives ont abouti ont adopté une position de facilitation dans une optique de responsabilisation des acteurs du territoire.

1. SIPHEM : Un rôle qui reste à définir

Le SIPHEM semble se trouver dans une sorte d'injonction contradictoire, d'un côté il doit se doter de compétences très pointues pour défendre sa légitimité sur les projets, et de l'autre il doit être capable de rendre accessible un savoir technique, scientifique, afin de convaincre des élus et se faire comprendre d'un « grand public ». Ces difficultés proviennent de la remise en question de la « démocratie délégative » qui repose sur une double séparation :

D'une part entre représentants politiques et mandataires techniques ou scientifiques et d'autre part entre profanes et savants.

Pour Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe⁴ **c'est une évolution vers une démocratie technique dans laquelle des forums hybrides sont composés et rassemblent des acteurs qui n'ont pas (encore) l'habitude de dialoguer.** Ces auteurs mettent en avant le caractère incontournable d'une reconnaissance de ces instances afin de les organiser, de les animer pour en assurer le bon déroulement.

Cette situation est caractéristique d'un des aspects de la TEE qui voit un élargissement des collaborations et une diversification des intervenants autour d'un objet technique, l'énergie en l'occurrence.

2. Rôle du CDPB : les défis à relever

Pour répondre à ces missions, le CDPB doit relever le défi de la gouvernance entendue comme un processus continu de coopération et d'accommodements entre des intérêts divers parfois conflictuels (Veyret, 2005). Cet exercice de conviction a permis de faire bénéficier au CDPB d'un statut particulier et symbolique d'après sa présidente: « parce qu'autour de la table nous avons des personnes de sensibilités très différentes et toutes ces personnes parlent ensemble dans l'intérêt du CDPB et du développement du territoire ». Pour cela, c'est la méthode du consensus qui semble avoir été choisie : « une autre particularité du CDPB, c'est de parler des 80% de ce qui nous rassemblent et les 20% des sujets qui sont clivant, on n'en parle pas. On parle des sujets qui sont rassembleurs et positifs pour le territoire ». C'est un choix qui exige que tous les participants à une décision soient unanimes ce qui n'est pas sans induire certains achoppements : « parce qu'il y a des choses sur lesquelles on peut faire consensus et d'autres choses sur lesquelles on ne peut pas faire consensus, on est pour ou on est contre. Que ce soit individuellement ou collectivement. On ne peut pas par exemple, avoir une voie rapide d'un côté et une voie neutre de l'autre. Là, on veut ou on ne veut pas, on pense qu'il faut ou il ne faut pas. » Selon un membre du CDPB

Pour éviter cet écueil, des organismes tels que l'Université du Nous⁵ mettent en avant la méthode par consentement dans laquelle une décision est prise dans la

⁴ Callon, Lascoumes, Barthe, 2001.

⁵ Organisation créée en 2010 pour accompagner la transformation sociétale en favorisant l'émergence de nouvelles formes d'organisations. Elle propose à tout individu, organisation ou collectif des espaces d'expérimentation, d'apprentissage et d'accompagnement pour explorer et mettre en œuvre d'autres façons de faire ensemble.

mesure où aucun membre n'y oppose d' « objection raisonnable ». Une « objection est jugée raisonnable si elle bonifie la proposition à l'étude ou l'élimine complètement ». C'est une démarche qui identifie les limites et les tolérances qui deviennent les conditions de réalisation de la proposition. Nous en trouvons une illustration dans un des entretiens : « A un moment donné il vaut mieux constater qu'on n'est pas d'accord point. Que de finir avec un texte que chacun peut interpréter. Il faut dédramatiser le fait qu'il y ait des visions différentes, des options différentes, il faut accepter qu'on ne soit pas d'accord. » Selon un membre du CDPB

III. Préconisations

L'expérience du SIPHEM et du CDPB illustre les défis liés à des systèmes d'acteurs dissymétriques (savants/profanes, société civile aux multiples acteurs d'intérêts diversifiés...) suscités par des dispositifs transversaux (programme TEPCV) dont les enjeux sont sociétaux (TEE). L'articulation entre le territoire et les réseaux d'acteurs se cristallise dans l'organisation d'une gouvernance énergétique locale apte à favoriser une démocratie technique. Enfin, l'engagement de l'individu dans le projet de TEE passe par un processus d'apprentissage collectif inhérent à la construction d'une vision partagée.

A. Le trio gagnant

Il y a tout intérêt à associer une collectivité territoriale comme le SIPHEM à une instance représentative de la société civile comme le CDPB pour transformer un cercle d'acteurs restreint en un réseau à fort potentiel d'extension et de diffusion. D'autant plus que **les autorités locales maîtrisent rarement plus du quart des émissions de gaz à effet de serre produites par leur territoire (Energy Cities 2016). Elles ne peuvent donc pas agir seules.**

Ainsi, nous proposons de considérer un projet énergétique comme une cellule potentielle d'action collective et organiser une gouvernance composée :

- ❖ des élus porteurs du projet
- ❖ des ingénieurs/techniciens garantissant un libre arbitre vis-à-vis des choix techniques possibles et leur mise en œuvre
- ❖ une instance représentative de la société civile

Cette gouvernance devra être participative (ou ouverte) à deux niveaux : dans son fonctionnement interne et dans sa relation avec son environnement. Cela aura pour avantage de réduire les risques d'une opposition sociale tout en favorisant l'engagement professionnel et personnel de chaque acteur du projet. En effet, 73,6 % des répondants liés au CDPB disent avoir changé « des choses » dans leur quotidien personnel depuis qu'ils participent professionnellement à la TEE : « Le fait d'adhérer à la monnaie locale m'a un peu obligé à repenser mes fournisseurs de matériaux. J'en suis très satisfait maintenant. » Selon un entrepreneur du territoire C'est également le cas pour 71% des répondants du SIPHEM.

Enfin, dans le cadre du dispositif TEPCV, il s'agit de faire de la rencontre conjoncturelle d'acteurs un engagement structurel qui travaille au développement d'un projet de territoire.

B. TEPCV : « Incubateur d'initiatives ascendantes »

L'idée est de **revoir la manière de construire les projets énergétiques**, plutôt que d'ajouter des modules de formation ou de sensibilisation souvent désertés : « la mobilisation des élus c'est très difficile à faire, de les mobiliser sur une journée ou une ½ journée. » Membre ADEME

Cela permet également de lever le frein « temps » mis en avant par le SIPHEM puisqu'il s'agit de **profiter des temps déjà prévus par la construction d'une stratégie énergétique et son suivi**, comme les comités de pilotage, les restitutions, ateliers...

Pour travailler le « terreau » d'un territoire en transition énergétique, l'objectif est de combiner quatre choses :

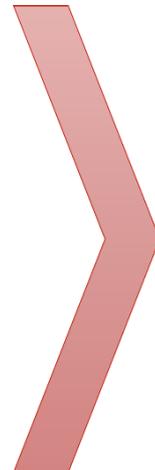
Figure 11 : L'Innovation sociale

Réinterprétation d'un modèle de développement

Transformation des pratiques, des organisations, des outils et méthodes, des rapports sociaux et des représentations sociales.

Processus social d'apprentissage collectif

Prendre en compte les enjeux et spécificités du territoire.



Innovation sociale

Cette combinaison est la définition même de l'innovation sociale : intégrer la société civile dans la transition énergétique de son territoire, c'est l'inscrire dans le champ de l'innovation sociale. Pour profiter de son « laboratoire à idées » et pour que la TEE soit mieux appropriée : le territoire devient un « incubateur d'initiatives ascendantes »⁶.

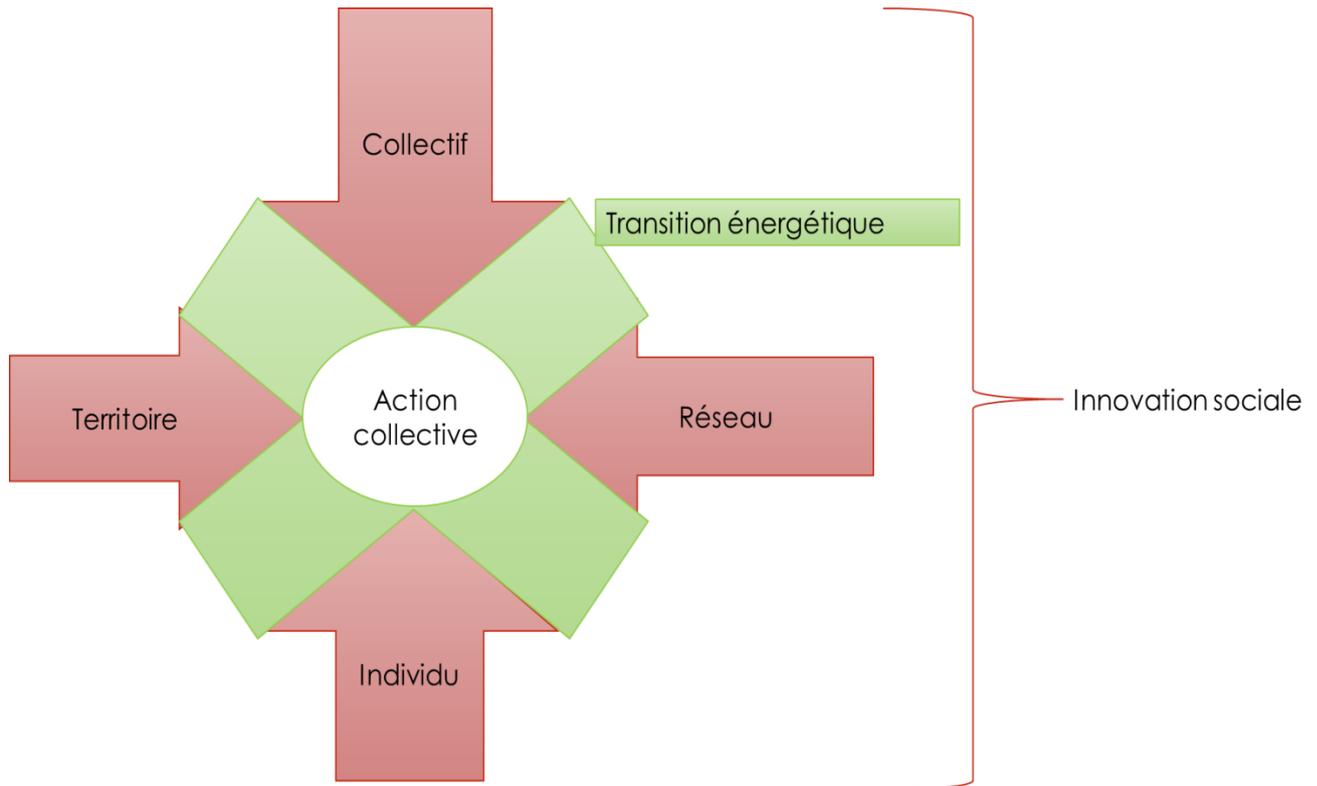
Autrement dit, pour créer les conditions favorables à l'engagement des acteurs dans la transition énergétique, nous préconisons d'interroger tout projet ou action à la lumière des deux couples de relations : Territoire – Réseau, Individu – Collectif.

« En quoi ce projet s'inscrit dans le Territoire ? », « Comment est-il articulé aux Réseaux ? », « Quelle place est faite à l'individu ? », « La communication est-elle organisée avec le collectif ? »

Il faut ensuite veiller, tendre vers une dynamique ascendante, apporter une cohérence à travers la mise en œuvre du modèle d'action collective.

⁶ Expression employée par Michel Briand, vice-président de Brest Métropole Océane.

Figure 12 : Quatre éclairages pour favoriser l'engagement



IV. Innovation sociale (Inter)territoriale

Veiller à l'engagement des acteurs est un enjeu stratégique qui nécessite une attention propre, donc un travail à part entière. C'est pourquoi nous préconisons l'expérimentation d'un métier dédié : Chargé(e) d'innovation sociale (inter)territoriale. Sa mission aurait trois temps :

- Le diagnostic de l'organisation de l'instance porteuse de la stratégie énergétique, la modélisation des acteurs du système socio-technique et le recouvrement puis la mise à disposition des données spécifiques au territoire.
- L'intégration de la société civile à la gouvernance, l'animation des forums hybrides, la mise en œuvre de la démocratie technique.
- L'évaluation et la mise en récit des expériences.

La force de ce métier serait la mise en relation, la sollicitation des acteurs et la coordination des différents réseaux présents sur le territoire. L'objectif d'un chargé(e) d'innovation sociale (inter)territoriale serait de faire la synthèse des interactions et arguments qui font ou défont les liens entre les parties prenantes, afin de permettre des rencontres, des débats et in fine des décisions dépersonnalisées : collaboratives et (inter)territoriales. Pour y parvenir, il serait un « créateur d'interfaces et d'outils » singuliers au territoire, pour pérenniser et appuyer leur « mise en scène »⁷. Enfin, une de ses ressources (notamment analytique) serait l'entretien d'une passerelle entre les disciplines du monde de la recherche et les besoins du monde socio-professionnel : être un traducteur, un médiateur.

⁷ VANIER M., 2008, Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité, *Economica Anthropos*

V. Conclusion

La gouvernance énergétique locale est indispensable dans une société où les flux énergétiques ont pris une place centrale : la maîtrise de ces flux et leur production est une forme de pouvoir dont le contrôle doit être élargi au-delà de quelques groupes d'opérateurs et d'acteurs locaux d'un cercle restreint.

Ce processus de coopération pourrait permettre de résoudre l'opposition d'échelle entre l'énergie et l'innovation sociale. En effet, si l'innovation sociale est plus « facile » à susciter à une échelle communale, une stratégie énergétique s'élabore sur un territoire beaucoup plus vaste (type EPCI).

C'est pourquoi s'appuyer sur les réseaux d'acteurs à intégrer à la gouvernance est un levier : « Nous on a le réseau des commerçants par exemple, on peut s'adresser à lui et on est capable aussi de travailler soit directement soit en passant par des partenaires institutionnels sur des Appels à Projets : faire la courroie de transmission vers le réseau. » Selon un employé de la Monnaie Locale Complémentaire, Eusko (3000 adhérents, 150 associations et 460 entreprises au Pays Basque).

L'engagement des acteurs peut se jouer sur deux niveaux : dans la construction individuelle d'une « conscience écologique » comme l'appelle Edgar Morin à la conférence du 12/09/2016 dans le cadre du festival Ocean Climax, à Bordeaux.

Mais aussi dans le soutien de structures qui font un travail pédagogique indépendamment de leur activité : « Il y a des paysans qui participent régulièrement ou qui viennent juste pour une formation...il suffit qu'ils considèrent que ça les intéresse. Que ça les intéresse c'est déjà bien, parce que ce sont des solutions qui défendent certains principes. » Selon une association qui fait la promotion d'une agriculture paysanne

L'engagement des acteurs est inhérent à la question de la démocratie participative : 89,7 % du noyau d'acteurs engagés du CDPB et 85% de ceux du SIPHEM considèrent que développer la démocratie participative au sein des territoires peut être source d'engagement des acteurs et de changements des comportements.

Enfin, la loi NOTRE abaisse le seuil de mise en place d'un conseil de développement de 50 000 à 20 000 habitants. Ces nouvelles instances peuvent être l'organe représentatif et légitime de la société civile. Avec l'expérience du Conseil de Développement du Pays Basque nous savons qu'elles devront être accompagnées dans leurs organisations, leurs identités et leurs missions.

Autrement, chaque territoire peut inventer la combinaison qui lui correspond, entre institutions élues démocratiquement et société civile organisée. Cette dernière est en tout cas un potentiel qui pourrait être valorisé et devenir le fer de lance de la transition énergétique *par* le territoire.

VI. Annexes : idées pour favoriser l'engagement dans les territoires

1. Inviter la société civile : « donner envie »

C'est un effort nécessaire car « s'il n'y a pas le support et le soutien d'un mouvement social plus large...ça peut être perçu comme le conflit entre personnes qui font leurs petits grigris entre eux...si on veut que ce soit perçu comme un enjeu de société, il faut que la société soit dans le coup. » Selon un membre du CDPB

- ✚ Nous proposons d'établir une cartographie des acteurs d'un territoire qui seraient mise à jour régulièrement par un appel à projet à destination de la société civile.

Cette démarche a été conduite par Brest Métropole Océane, sous l'égide de Michel Briand, son vice-président qui raconte que chaque année un appel à projets épaula la concrétisation d'une dizaine d'innovations (49 en 2013) où la contribution de la ville est modeste (limité à 2 300 euros par projet) mais suffit à stimuler les « envies de faire » des citoyens.

- ✚ Recenser les particularités géographiques et sociologiques du territoire afin de comprendre les attentes et intérêts des différents acteurs et leurs disponibilités.

Par exemple, le secteur privé et les collectivités ont des modes de fonctionnement souvent différents, rien qu'au niveau des horizons temporels : alors que les industriels se projettent à 5 voire 10 ans maximum, les collectivités territoriales peuvent s'engager jusque sur 25 ans (Energy Cities, 2016). Cette connaissance pourra ensuite être utilisée par le service de communication pour faire passer le bon message, au bon moment, à la bonne personne.

L'association experte et citoyenne La Fabrique Ecologique a recensé plusieurs techniques possibles pour engendrer le changement, nous en évoquons quelques-unes:

- ✚ Le choix par défaut

Propose une solution automatique par défaut qui est jugée la plus souhaitable par l'autorité qui la met en place. Cela a été utilisé pour la déclaration d'impôts sur le revenu en France où, depuis 2005 il est considéré par défaut que le ménage possède une télévision. Ceci a permis de faire passer le taux de fraude estimé de 6% à 1%.

- ✚ La force de la norme sociale

Mettre en avant un comportement réalisé par la majorité des individus de l'entourage proche (voisins, collègues...) pour inciter les individus à se comporter de la même manière pour se conformer à la norme sociale. Cette tactique est employée par le délégué au développement durable de la ville de Vevey en suisse, avec qui j'ai pu faire un entretien : « nous ce qu'on a changé depuis qu'on a intégré les sciences

humaines et cognitives, c'est par exemple d'afficher dans le bus le pourcentage de voyageurs qui payent le transport, les gens y sont plus sensibles qu'aux menaces d'amendes. »

✚ Le recours à la fun theory

Cela consiste à trouver un moyen amusant d'encourager les gens à faire le bon choix. Par exemple, l'association Aremacs a construit une poubelle ressemblant à une borne arcade qui en imite le bruit lorsque qu'une personne jette quelque chose.

- ✚ Enfin, nous proposons de recourir plus systématiquement au parrainage, par exemple entre propriétaires ayant rénovés énergétiquement leurs habitations, pour travailler le lien de transmission interindividuel.

2. Engager les acteurs : « donner à faire »

Les entretiens mettent en exergue que l'engagement est souvent le fruit de rencontres et de participation à des projets qui promeuvent une vision de la société. L'engagement s'exerce dans l'action souvent au sein d'une trajectoire d'activité cohérente sous tendu par des valeurs. Ainsi, si ces valeurs sont partagées elles peuvent conduire à la constitution d'une communauté de techniques, pratiques, projets, moteur de la TEE.

Pour profiter et développer ce moteur, il faut considérer un programme d'action comme une cellule d'action collective, donnant lieu à un apprentissage.

Arriver à cet objectif, c'est organiser la rencontre entre la collectivité territoriale et les réseaux d'acteurs, qui passe par la constitution d'une entité représentative de la société civile.

Ainsi nous proposons de :

- ✚ Cibler et caractériser une ou des structures pour représenter la société civile. Analyser son organisation, son fonctionnement et son histoire. Caractériser le rôle et l'identité dont elle dispose auprès de ses membres, partenaires et non-membres. Dans le but de cerner sa légitimité.
- ✚ Repérer les réseaux d'acteurs représentés sur le territoire, identifier leurs fonctionnements, leurs membres et les rencontrer.

Une fois ce travail effectué nous proposons de :

- ✚ Clarifier le (s) rôle de l'entité collective qui décide de la stratégie énergétique pour une meilleure lisibilité vis-à-vis des acteurs.

- ✚ Préparer les instances de décision et d'élaboration à l'intégration de la société civile : définition d'un modèle d'organisation et de gouvernance ouverte. Une formation pourrait être sollicitée auprès d'organismes spécialisés comme l'Université du Nous.
- ✚ Accompagner les structures légitimes de la société civile dans leur intégration aux instances partagées avec la collectivité territoriale.
- ✚ Former les réseaux aux bonnes pratiques, leur donner les clés pour être des ambassadeurs du changement : les faire monter en compétences.

3. Susciter l'engagement : « donner à voir »

Les ressources et les savoirs des territoires sont encore rarement collectés, valorisés et partagés. Ils sont trop peu rendus visibles et traduits en enseignements mobilisables et dans la construction d'une vision de territoire. C'est pourquoi, nous proposons de travailler ce qui peut être « donné à voir » et l'espace pour le faire.

Nous proposons :

- ✚ Créer des événements festifs et conviviaux où se mêlent la sensibilisation, la présentation et l'illustration de la transition énergétique.

Par exemple, une démarche ou expérimentation scientifique pourrait inclure le public comme partie prenante, des dispositifs appelés « sciences ouvertes, participatives ou citoyennes ». Par exemple la Ligue de Protection des oiseaux (LPO) demande au public via une application de recenser les spécimens.

- ✚ Travailler les retours d'expériences proches, inciter à une mise en récit de la transition énergétique.

Par exemple l'association Collporterre a accompagné un webmagazine participatif (@-Brest) qui diffuse chaque semaine aux abonnés, l'ensemble des articles et initiatives qui ont été publiés sur le site.

- ✚ Mettre à disposition les données du territoire (OPEN DATA), rendre publique les études et diagnostics.

Pour permettre aux acteurs de développer leurs idées, leurs projets sur la base de données fiables.

- ✚ Valoriser et communiquer sur les métiers de la transition énergétique

Par des projets pédagogiques et œuvrer à leur reconnaissance officielle dans le registre pôle emploi. Par exemple le métier de conseiller info énergie a été créé il y a 10 ans par l'ADEME mais n'est pas reconnu officiellement.

- ✚ Repérer puis travailler de concert avec les acteurs engagés des structures qui ne le sont pas.

Pour mieux comprendre les points de blocages et apporter un soutien à ces acteurs, leur éviter un sentiment d'isolement.

- ✚ Créer ou alimenter une carte collaborative qui recense les innovations sociales.

Plusieurs cartes en ligne existent déjà : comme celle du réseau Utopies Concrètes.

VII. Bibliographie

- Sources citées dans cette synthèse :

ADEME (2016) *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité: L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir.*

ADEME (juin 2011). *La concertation en environnement : éclairage des sciences humaines et repères pratiques.* [PDF]

CARON-MALENFANT J., CONRAUD T., *Guide pratique de l'acceptabilité sociale: pistes de réflexion et d'actions.* Montréal, D.P.R.M. Éditions, 2009

KRIEG-PLANQUE A., *La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité.* *Langage et Société*, 2010/4 n° 134

MEEM (juillet 2016). *La loi de transition énergétique pour la croissance verte : un an après.* [PDF]

VANIER M., 2008, *Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité*, *Economica Anthropos*

- Sources et ressources de la réflexion :

AKRICH M., 1989, *La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques - Anthropologie et sociétés* : vol. 13, no 2.

ALLEMAND S., 2016, *Le Cler, un réseau pour la transition énergétique* :

<http://www.edfvilledurable.fr/atelierenergieetterritoires>

ANGOT S., GABILLET P., *Pour une sociologie de la gouvernance politico-administrative interne des questions d'énergie-climat*, in ZELEM M-C., BESLAY C., 2015, *Sociologie de l'énergie : gouvernances et pratiques sociales*, Paris : CNRS Editions.

Association NEGAWATT, 2012, *Manifeste négaWatt, réussir la transition énergétique.*

BACQUE M-H., BIEWENER C., 2012, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, coll. «Sciences Humaines / Politique et sociétés»

BECKER H-S., 1970, *Sur le concept d'engagement*, *SociologieS : Découvertes/ Redécouvertes.*

BECKER H-S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié (éd. originale 1963)

BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, *L'impératif délibératif*, *Politix*. Vol. 15, N°57.

BOUDON R., BOURRICAUD F., 1982, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris : Quadrige, PUF

BOUDAUD B., MERAUD S., 2015, *Les territoires à Energie Positive pour la Croissance verte: étude statistique des programmes d'actions des lauréats de l'appel à projets national.* European Institute For Energy Research (EIFER).

BOY D., 2009, *La place de la question environnementale dans le débat public*, *Regards croisés sur l'économie* 2/2009.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil (collection "La couleur des idées")

- CASTELLS M., 1998, *La Société en réseaux*, Paris : Fayard
- CLERO J-P., 2011, L'utilitarisme est-il une éthique acceptable ? *Revue d'études benthamiennes*.
- Contrat D'objectifs & De Performance, Etat – Ademe, 2016 – 2019.
- Contrat territorial Pays Basque- Etat, 2015-2020
- CROZIER M., FRIEDBERG E., 1997, *L'acteur et le système*, Paris : Editions du Seuil
- DREAL, 2015, *Présentation des Territoires à énergie positive pour la croissance verte* (diaporama)
- DREAL, décembre 2015. *Territoires à énergie positive pour la croissance verte en Aquitaine*.
- DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris : PUF, 2007
- ENERGY CITIES, janvier 2016, *Transition énergétique : les nouveaux dialogues villes - acteurs du territoire, étude exploratoire*. [PDF]: <http://www.energy-cities.eu/-Publications-67->
- FEYRIT M., 2016, *Autonomiser les territoires pour engager la transition énergétique dans la durée*, *Tribune Libre*, parue dans « *Le Monde* » du 4 février.
- FILLIEULE O., PECHU C., 1993, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris : L'Harmattan
- GIDDENS A., 1994, *les conséquences de la modernité*. Paris: L'Harmattan
- GIEC, 2014, *5ème Rapport d'Evaluation*.
- GOFFMAN E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris : Editions de Minuit (Coll. « Sens commun »)
- Journal Officiel De La République Française, 24 décembre 2014. *Convention Etat - Caisse Des Dépôts Et Consignations : relative au programme d'investissement d'avenir : Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique*.
- LA FABRIQUE ECOLOGIQUE, 2005, *L'incitation aux comportements écologiques - Les nudges, un nouvel outil des politiques publiques*.
- LA GAZETTE, 2014, *Les collectivités territoriales doivent « passer à une gouvernance contributive »* : <http://www.lagazettedescommunes.com/217067/les-collectivites-territoriales-doivent-passer-a-une-gouvernance-contributive/>
- LATOUR B., 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte.
- LIMA Léa., 2009, *Les frontières de l'expertise*, *Cahiers internationaux de sociologie*, 2009/1 (n°126).
- LOW M., 2012, *Sociologie de l'espace*, Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme
- LUSSAULT M., LEVY J., 2013, *Dictionnaire de la géographie*, Paris : Belin
- PADD, 2016, *SCOT Sud Gironde*
- PLU de La Réole, 2008, *Rapport de présentation*.
- RABHI P., 2010, *Vers la sobriété heureuse*, Paris : Actes Sud
- RAINEAU L., 2010, *Les énergies renouvelables : entre tradition et modernité*, in Caroline Moricot (dir), *Multiples du social. Regards socio-anthropologiques*, Paris : L'Harmattan.
- Rapport Pays Basque 2020*, CDPB – Conseil des Elus du Pays Basque.
- REGNIER Y., 2013, *Qu'est qu'un territoire à énergie positive*, CLER : <http://www.territoires-energie-positive.fr/presentation/qu-est-ce-qu-un-territoire-a-energie-positive>
- RIFKIN J., 2012, *La troisième révolution industrielle. Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Paris : Les liens qui libèrent
- RUMPALA Y., 2015, *Les formes alternatives de production énergétique et reconfiguration politiques : la sociologie des énergies alternatives comme étude des potentialités de réorganisation du collectif*, in ZELEM M-C., BESLAY C., 2015, *Sociologie de l'énergie : gouvernances et pratiques sociales*, Paris : CNRS Editions.
- TESSON F., 2014, *L'échec programmé de la rationalisation des périmètres intercommunaux*, in *Regards croisés sur les mutations de l'intercommunalité*, Steckel-Assouère Marie-Christine (dir.), Paris : L'Harmattan
- TOGETHER France, 2016, *Guide de formation à la méthode SPIRALE* [PDF]. Repéré à : https://wikispiral.org/tikiindex.php?page=Outils+SPIRAL&structure=Nouvel+accueil&page_ref_id=809
- VANIER M., 2008, *Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité*, *Economica Anthropos*
- VEYRET Y., 2005, *Le développement durable : approches plurielles*, Paris : Hatier
- WEBER F., 2007, *Introduction à l'Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (1925), *Quadrige/Presses universitaires de France*.

- WEBER M., 1921, Les concepts fondamentaux de la sociologie - Economie et société. Paris : Plon.
- WEBER M., 1995, Le savant et le politique, Paris : Plon, 10/18
- YALÇIN RIOLLET M., GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2015, L'énergie fait-elle communauté en France ? Le cas de la démarche d'autonomie énergétique du Mené, in ZELEM M-C., BESLAY C., 2015, Sociologie de l'énergie : gouvernances et pratiques sociales, Paris : CNRS Editions.
- ZELEM M-C., BESLAY C., 2015, Sociologie de l'énergie : gouvernances et pratiques sociales, Paris : CNRS Editions

➤ Sitographie

ADEME : <http://www.ademe.fr/>

CLER, réseau pour la transition énergétique : <http://www.cler.org/>

COLLPORTERRE : <http://www.collporterre.org/wakka.php?wiki=Conclusion>

Coordination Nationale des Conseils de Développement : <http://www.conseils-de-developpement.fr/>

Courrier des Maires : <http://www.courrierdesmaires.fr/11895/la-reprise-en-regie-dun-service-public/>

IFRAP : <http://www.ifrap.org/fonction-publique-et-administration/regie-ou-delegation-raisons-economiques-ou-politiquesmouvement.org/>

INSEE : <http://www.insee.fr/fr/>

La Gazette Des Communes : <http://www.lagazettedescommunes.com>

MEDDE : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Mouvement Colibris : <http://www.colibris-l>

Région Nouvelle Aquitaine : <http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/territoires-a-energie-positive-pour-la-croissance-r998.html>

Réseau TEPOS : <http://www.territoires-energie-positive.fr>

Université du Nous : <http://universite-du-nous.org/a-propos-udn/ses-outils/>

➤ Table des figures :

Figure 1 : Action collective pour une communauté de l'énergie	7
Figure 2 : Organisation du SIPHEM	9
Figure 3 : Organisation CDPB, d'après ses statuts.....	11
Figure 4 : Profils des répondants, base 100	12
Figure 5 : Définition TEE, SIPHEM.....	13
Figure 6: Définition TEE par le CDPB.....	14
Figure 7: Nuage de mots, freins SIPHEM.....	15
Figure 8: Nuage de mots freins pour le CDPB.....	16
Figure 9: Nuage de mots, les leviers selon le SIPHEM.....	17
Figure 10: Nuage de mots, les leviers selon le CDPB	18
Figure 11 : L'Innovation sociale.....	21
Figure 12 : Quatre éclairages pour favoriser l'engagement	22

Pour tout complément d'informations, renseignements ou discussions:
Camille.joncheres@hotmail.fr
06 49 09 89 63

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr